



## GESTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

Code JUR10

### PUBLIC

- Dirigeants d'entreprise
- DRH
- RRH

### PREREQUIS

- Aucun

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposés dynamiques et interactifs
- Analyse de situations, jeux de rôles, entraînements, partage de bonnes pratiques

### MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Exercices

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre et maîtriser les mécanismes de la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Acquérir des outils permettant d'intervenir de manière pertinente dans la gestion des AT/MP
- Gérer les contentieux relatifs aux AT/MP

### PROGRAMME

#### Les définitions des AT/MP

- Les accidents du travail
- Les accidents de mission
- L'état de rechute
- Les accidents de trajet
- Les maladies inscrites aux tableaux des maladies professionnelles
- Les maladies relevant du système complémentaire

#### Les formalités déclaratives

- La déclaration d'un accident du travail
- La déclaration d'une maladie professionnelle
- La procédure d'instruction de la rechute
- Les réserves de l'employeur

#### La procédure d'instruction

- Les différentes étapes de l'instruction
- Les obligations de la caisse à l'égard de l'employeur
- Les possibilités d'intervention de l'employeur

#### Les recours de l'employeur

- Le contentieux général et le contentieux technique
- Les motifs de contestation
- Les juridictions compétentes

#### Le contentieux pour faute inexcusable

- La définition de la faute inexcusable
- La procédure
- Les conséquences de la reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur



Nous consulter



3 à 12 participants



1 jour



Réalisation en intra entreprise, planification sur commande

N° déclaration d'activité  
72 33 000 12 33  
SIRET – 781843073  
NAF – 8532Z  
N° Qualiopi – 8575624

### INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Agnès VEDRENNE  
a.vedrenne@afpiso.com  
06 81 65 35 43

[www.formation-maisonindustrie.com](http://www.formation-maisonindustrie.com)

Valérie VOLEAU  
v.voleau@afpiso.com  
06 85 70 62 67